



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie

Procès-verbal de la séance ordinaire du 12 janvier 2022 du conseil de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie tenue en visioconférence, sans la participation du public, à compter de 17h05, ayant quorum, et se déroulant sous la présidence de Madame Cheryl Sage-Christensen.

Sont présents :

Madame la conseillère Denise Soucy
Madame la conseillère Louise Robert
Monsieur le conseiller Yves Robineau
Monsieur le conseiller Jacques Suzor
Monsieur le conseiller Marc Beaudoin
Monsieur le conseiller Richard Léveillé

Sont aussi présents :

Monsieur le directeur général Yvon Blanchard
Madame l'adjointe exécutive et greffière Andrée Bertrand

Note au procès-verbal

Cette séance ordinaire du conseil municipal est tenue à huis clos en raison des consignes sanitaires de la COVID-19. Cette séance est enregistrée en visioconférence et sera publiée sur le site de la municipalité conformément à la loi.

Ouverture de la séance par la maire

Madame Cheryl Sage-Christensen déclare la séance ouverte.

2022-01-001 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Monsieur le conseiller Yves Robineau et il est résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

La présidente demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2022-01-002 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 22 décembre 2021

Il est proposé par Madame la conseillère Louise Robert et il est résolu que le procès-verbal soit adopté tel que présenté.

La présidente demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2022-01-003 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 22 décembre 2021

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jacques Suzor et il est résolu que le procès-verbal soit adopté tel que présenté.

La présidente demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2022-01-004 Journal des achats

Il est proposé par Madame la conseillère Denise Soucy et il est résolu d'adopter le journal des achats de la période du mois de décembre au montant total de 170 344.62 \$.

La présidente demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2022-01-005 Adoption du journal des salaires et des remises provinciales et fédérales

Il est proposé par Monsieur le conseiller Yves Robineau et il est résolu d'adopter le journal des salaires et des remises provinciales et fédérales



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie

pour les périodes du 1^{er} au 31 décembre 2021 au montant de 121 350.12 \$.

La présidente demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Avis de motion

Je soussignée, Madame Denise Soucy de la municipalité de Lac-Sainte-Marie certifie par la présente, du dépôt du Projet de Règlement numéro 2022-01-003 intitulé « Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie », sera déposée et présenté sous peu à une séance ultérieure du conseil pour adoption.

Madame Denise Soucy, conseillère au siège N° 3

Avis de motion

Je soussignée, Madame Louise Robert, de la municipalité de Lac-Sainte-Marie certifie par la présente, du dépôt du Projet de Règlement numéro 2022-01-004 abrogeant le règlement numéro 2018-01-003 et édictant le Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux, sera déposé et présenté sous peu à une séance ultérieure du conseil pour adoption.

Madame Louise Robert, conseillère au siège N° 5

2022-01-006 Demande d'aide financière dans le cadre du programme Emploi Été Canada 2022

Il est proposé par Madame la conseillère Louise Robert et il est résolu de déposer une demande d'aide financière dans le cadre du programme Emploi Été Canada 2022 pour combler deux postes durant la saison estivale au sein du service des travaux publics.

Autoriser le directeur général, Monsieur Yvon Blanchard, à déposer ladite demande, pour et au nom de la municipalité de Lac-Sainte-Marie.

La présidente demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2022-01-007 Demande au Ministère des Transports du Québec (MTQ) d'effectuer des travaux de réfection du chemin Lac-Sainte-Marie

Considérant que la municipalité de Lac-Sainte-Marie doit souvent contacter la direction régionale de l'Outaouais du MTQ pour qu'une équipe soit déployée pour réparer les nids de poule et, durant la saison hivernale, pour drainer l'eau qui s'accumule complètement sur la voie de droite en direction nord.

Considérant que malgré les visites hebdomadaires du MTQ pour réparer le chemin Lac-Sainte-Marie au courant des dernières années, son état actuel est lamentable et met en péril la sécurité des usagers en raison du contournement des obstacles de ce chemin.

Considérant qu'une partie de ce chemin est terriblement endommagé à partir du pont Vert jusqu'à l'intersection du chemin Lac-Sainte-Marie et du chemin Lac-Vert.

Par conséquent, il est proposé par Monsieur le conseiller Marc Beaudoin et il est résolu de demander au MTQ d'effectuer des travaux de réfection sur une partie du chemin de Lac-Sainte-Marie, soit le segment situé entre le pont Vert et l'intersection du chemin Lac-Sainte-Marie et du chemin du Lac Vert.

Transmettre cette résolution à Monsieur Robert Bussière, député de Gatineau.

La présidente demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2022-01-008 Demande de Monsieur Guy Teixeira de nommer un chemin « chemin des Vents » dans le secteur du Lac du Moulin



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie

Considérant la demande de Monsieur Guy Teixeira de nommer un chemin privé « chemin des Vents » dans le secteur du Lac du Moulin.

Considérant que sa nomenclature est due à la présence de cèdres massifs à travers lesquels se faufile un vent de fraîcheur l'été parvenant du lac du Moulin.

Par conséquent, il est proposé par Monsieur le conseiller Jacques Suzor et il est résolu de demander à la Commission de toponymie du Québec de procéder à la nomenclature d'un nouveau chemin « chemin des Vents » situé à l'intersection du chemin Lemens et portant l'immatriculation # 4993-33-9928, constituant un chemin privé appartenant à Monsieur Guy Teixeira dans le secteur du Lac du Moulin.

La présidente demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2022-01-009 Don à La Maison des Collines de Wakefield en la mémoire de Monsieur Pierre Leblanc

Il est proposé par Madame la conseillère Denise Soucy et il est résolu de faire un don de 100.00 \$, à partir du poste budgétaire # 02-70290-970, à La Maison des Collines, centre d'excellence en soins palliatifs de Wakefield, en la mémoire de Monsieur Pierre Leblanc.

Transmettre une carte de sympathie à la famille de Monsieur Pierre Leblanc.

La présidente demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

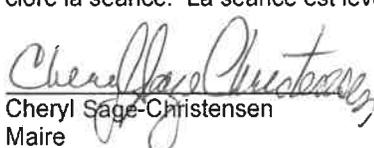
Note au procès-verbal

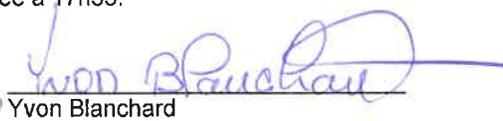
Les sujets discutés, durant la parole aux contribuables, seront et déposés au dossier de la séance.

Sujet traité par Madame la maire Cheryl Sage-Christensen : Madame Karen West-Taylor concernant le plan d'urbanisme.

2022-01-010 Clôture de la séance

Il est proposé par Monsieur le conseiller Richard Léveillé et il est résolu de clore la séance. La séance est levée à 17h35.


Cheryl Sage-Christensen
Maire


Yvon Blanchard
Directeur général, secrétaire-trésorier